



**MOTION BOYCOTT
CTL SUPPRESSIONS D'EMPLOIS
12 janvier 2021**

Madame la Présidente,

Sans surprise, les représentants élus Solidaires Finances Publiques de la Dircofi Nord ne siégeront pas au CTL suppression d'emplois convoqué aujourd'hui.

Si nous sommes attachés au dialogue social, nous revendiquons un dialogue social véritable et de qualité...dans ce comité convoqué aujourd'hui il est clair que cette condition essentielle ne pourra être satisfaite.

La crise sanitaire que nous vivons rappelle la nécessité du service public en général et de l'administration des Finances publiques en particulier. Les missions assurées par les agents de la DGFIP sont essentielles au fonctionnement de l'État et des collectivités locales.

S'il est de bon ton de le dire et de l'écrire, force est de constater que les actes ne suivent pas: la casse du service public poursuit sa route, et de manière cynique et scandaleuse, amorce même une nouvelle accélération !

En élève exemplaire, la DGFIP a signé au printemps dernier avec la Direction du Budget son Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM). Présenté comme une avancée majeure et importante, le COM entérine les 1800 suppressions d'emplois de cette année et annonce (en prenant soin de préciser que ce chiffre pourra être revu à la hausse) les 1600 suppressions à venir l'an prochain.

Nul doute que les suppressions d'emplois (près de 30 000 en 10 ans) sont la cause principale et centrale de toutes les restructurations, évolutions et dégradations des conditions de travail. La DGFIP tente ainsi de cacher la misère par des néologismes tels que NRP ou des mensonges tels que relocalisations...

En cette période de crise sanitaire et d'accélération des réformes, les messages et discours d'empathie à l'égard des agents se sont multipliés : vidéos de remerciements, de vœux, message en tout genre....Ministres, Directeur Général, et directeurs locaux n'ont eu de cesse de remercier les agents, de louer leur excellence et leur engagement, de remettre à l'honneur le sens du service public, la continuité du service public...

Mais concrètement et pour tout remerciement les suppressions d'emplois ne cessent d'augmenter et comble de mépris, le recrutement de contractuels ne cesse également d'augmenter. Les postes de directeurs fleurissent et envahissent même le site Le Bon Coin !

Ces efforts de communication auront néanmoins été quelque peu perturbés par les propos tenus par la ministre de la transformation et de la fonction publiques, Amélie de Montchalin, qui déclarait en décembre dernier que les agents des impôts avaient une activité cyclique et étaient donc disponibles pour apporter leur aide dans la lutte contre l'épidémie. A contre-courant de la communication officielle actuelle, les propos de la ministre révèlent brutalement ce qui se dit et ce qui se pense dans les plus hautes sphères ; et viennent au final faire écho aux propos présidentiels !

Les continuel et incessant dénigrement des agents de la DGFIP sont insupportable et le sont d'autant plus qu'aucune voix, pas même celle de notre Directeur Général ne vient rétablir la vérité. Les services sont exsangues, les missions maltraitées et les agents en grande souffrance. Que ce soit donc clair : loin d'avoir une activité cyclique, les agents de la DGFIP doivent faire face à une charge de travail en constante augmentation.

Hasard du calendrier (ou pas), la DGFIP, sans état d'âme, annonce précisément ses suppressions d'emplois et lance dans le même temps son nouvel Observatoire Interne. Il est évident que ce dernier, à l'instar de ceux qui l'ont précédé, aura des résultats catastrophiques. Sans commentaire et en catimini la DGFIP livrera les résultats de cette consultation, les directions locales les déclineront en essayant de mettre en avant de bien minces mesurette et feront rapidement aveu d'impuissance ! En sera-t-il de même cette année ?

Comme chaque année, et cette année de manière plus prégnante, les annonces des suppressions d'emplois et des restructurations viennent percuter la campagne de mutation.

Il est désormais clairement établi que les possibilités de mutation se restreignent et se doublent d'une prise de risque réelle pour les agents qui souhaitent changer de métier ou de géographie.

Pour toutes ces raisons que vous jugerez rapidement comme étant nationale mais qui impactent vos agents, Madame la présidente, les représentants élus Solidaires Finances Publiques de la Dircofi Nord ne siégeront pas à ce CTL.

Si par ce boycott, nous entendons soutenir nos collègues des directions locale durement impactés par les réformes et les suppressions d'emplois, nous entendons également dénoncer la dégradation des conditions de vie au travail des agents de la Dircofi nord et les suppressions d'emplois dans la sphère contrôle fiscal.

En 2021, si ce sont 38 emplois qui sont supprimés dans les directions spécialisées de contrôle fiscal, bien plus encore sont à dénoncer pour tous les acteurs de la mission CF (qu'il s'agisse des services de gestion et contrôle ou recherche, BDV...).

La mission de contrôle fiscal est en danger par la diminution des effectifs qui lui sont dédiés et par un changement radical dans la manière dont elle est dorénavant exercée.

Est-il besoin de rappeler que la Cour des Comptes met en corrélation la baisse des résultats du CF avec la baisse des effectifs !

A la Dircofi Nord, au 1er septembre 2021, ce sont 5 emplois qui sont supprimés : 2C, 1B et 2A.

La requalification d'un poste B en A ou les suppressions qui portent sur des postes demeurées vacants ne viennent pas masquer la réalité des suppressions.

Madame la Présidente, il est tout de même curieux que les postes demeurées vacants à l'issue du mouvement de mutation sont les mêmes qui sont supprimés...si le hasard fait parfois bien les choses, il ne peut se répéter constamment !

Ce triste et inacceptable panorama dressé dans les grandes lignes (la réalité est bien pire encore), vous comprendrez, madame la Présidente, notre décision de ne pas siéger aujourd'hui.

La section Solidaires Finances Publiques vous laissera donc assumer seule et en responsabilité vos décisions et se contentera de vous rappeler que vous êtes garante des conditions de vie et de la santé au travail de vos agents.